



## **Mémoire au sujet de la réfection du poste de district Lionel Groulx**

**présenté par Solidarité Saint-Henri dans le cadre de la  
consultation publique de la Société du Transport de Montréal**

**11 juin 2017**

Solidarité St-Henri est la table de concertation locale, qui regroupe une trentaine d'organismes communautaires et institution du quartier, lesquels travaillent collectivement à l'amélioration des conditions de vie de la communauté de Saint-Henri.

Depuis plusieurs années, les résident-e-s de St-Henri doivent composer avec la multiplication des travaux, que ce soit autour de l'échangeur Turcot, la construction du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), la réfection de la rue Notre-Dame ou la construction d'un autre immeuble de condominiums. Leur qualité de vie souffre des conséquences de ces travaux : la poussière, la pollution sonore, les rues bloquées, les trottoirs et pistes cyclables fermés ainsi que le ralentissement des autobus.

Les responsables de chaque nouveau chantier doivent alors à la population de St-Henri d'atténuer au maximum les impacts négatifs du chantier, dans le respect des priorités identifiées par la population locale. Lors des ateliers populaires organisés par Solidarité St-Henri dans le cadre du réaménagement de la station Lionel Groulx en 2012, les préoccupations se regroupaient sous deux gros titres (voir le compte rendu de la consultation ci-joint pour plus de détails) :

- la densité du trafic
- la préservation, voir la bonification, des espaces verts

Ces préoccupations se retrouvent également lors des consultations publiques sur le projet de développement du site Archivex et lors de la consultation organisée par l'Arrondissement le Sud-ouest dans le cadre de leur plan de développement du secteur.



## **La densité du trafic**

Dans le cadre des travaux sur l'échangeur Turcot, la STM, en partenariat avec le ministère des Transports du Québec (MTQ), a prévu des mesures pendant la reconstruction de Turcot qui incluaient notamment l'ajout de 4 nouvelles lignes de bus (405, 425, 485, 475) et la création de nouvelles voies réservées.

En 2012, la STM a informé les résident-e-s de Saint-Henri et de la Petite-Bourgogne de sa décision de faire converger 3 des 4 nouvelles lignes d'autobus vers Lionel-Groulx durant la période de la reconstruction de l'échangeur Turcot, et ce malgré le manque d'espace pour de nouveaux débarcadères dans les rues autour de la station. Les nouvelles lignes nécessitaient l'ouverture complète de la rue Greene à l'est de la station pour créer une rue réservée aux débarquements d'autobus. De plus, la rue Delisle a accueilli 4 lignes d'autobus de plus (6 au total). Solidarité Saint-Henri et la Coalition de la Petite-Bourgogne a présenté plusieurs problèmes à résoudre pour rendre ce projet acceptable pour les résident-e-s des deux quartiers (voir le compte rendu de la consultation ci-joint pour plus de détails).

Des problèmes soulevés en 2012 sont encore d'actualité et la circulation autour de la station risque d'être encore plus problématique durant la période de construction du poste de district. Les recommandations présentées ci-dessous sont basées sur les commentaires des résident-e-s qui ont participé à la consultation populaire sur le projet de réaménagement de la station Lionel-Groulx en 2012.

**Nous recommandons fortement l'utilisation d'autres endroits pour les débarcadères d'autobus, incluant d'autres stations de métro, le stationnement du Super C ou d'autres lieux.** Les rues autour du métro Lionel-Groulx sont saturées. La congestion d'autobus et de passagers sur les rues et les trottoirs de St-Jacques, Atwater et Delisle augmente les risques d'accidents pour les piétons et les cyclistes et ne favorise pas le transport actif. Si la rue Greene n'est pas utilisable pendant la période de la construction, il sera nécessaire de déplacer les débarcadères ailleurs que dans les rues autour de la station Lionel-Groulx.

**Nous recommandons la mise en place des mesures pour minimiser la pollution et le bruit autour de la station Lionel-Groulx pendant la période de construction.** La station Lionel-Groulx est située dans un secteur résidentiel et directement à côté d'un jardin communautaire. Bien que les autobus soient un moyen de réduire la pollution des automobiles, plusieurs centaines d'arrivées et de départs d'autobus par jour au même endroit créent une concentration importante de pollution et de bruit, une situation qui a



été aggravée par l'ajout des 3 nouvelles lignes en 2012. Un nouveau chantier de construction ajoutera davantage de la pollution sonore et de la poussière, réduisant encore plus la qualité de vie des résident-e-s vivant à proximité de la station Lionel-Groulx. La STM, en partenariat avec l'arrondissement et la ville de Montréal, doit mettre en place des mesures pour réduire ces nuisances.

**Nous recommandons la mise en place des moyens pour éviter le conflit potentiel entre les piétons, les cyclistes, les véhicules d'urgence, les autobus, les véhicules de construction et le stationnement des visiteurs de la Maison Jean-Brillant sur la rue Delisle.** Cette rue est résidentielle et elle n'est pas aménagée pour accommoder adéquatement les autobus. Plusieurs personnes âgées et à mobilité réduite habitent sur cette rue. Les résident-e-s vivent déjà plusieurs inconvénients liés à la circulation d'autobus, et l'arrivée des véhicules de construction dans le secteur risque d'aggraver la situation. En planifiant le chantier, la STM doit apporter une attention particulière aux besoins des résidentEs de la rue Delisle et au possible conflit entre les autobus, les véhicules de construction et les véhicules d'urgence sur cette rue.

### **La préservation de l'espace vert autour de la Station Lionel Groulx**

La préservation et la bonification de l'espace vert autour de la station demeurent une priorité pour Solidarité St-Henri. C'est un des derniers grands espaces verts dans un secteur densément peuplé pour lutter contre les îlots de chaleur et contre la pollution. Nous sommes très satisfaites de voir que la replantation de la canopée est planifiée dans la première phase des travaux, et que la superficie de l'espace vert ne diminue pas après les travaux.

**Nous recommandons fortement la préservation, et même la bonification, de la canopée et de l'espace vert dans son intégralité.**

**De plus, nous recommandons l'adoption des mesures pour assurer la pérennité de cet espace si important pour le quartier.**

